

Contact presse : ANAÏS MICHELET

✉ amichelet@cd-essonne.fr

☎ 06 08 10 50 84

Vendredi 8 février 2019

2,4 millions d'euros pour les opérateurs culturels structurants du territoire en 2019

Le Département soutient concrètement 22 structures essonniennes, comme notamment le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) piloté par la Philharmonie de Paris.

En 2016, le Département a adopté une politique culturelle qui réaffirmait l'attachement de l'institution au développement artistique et culturel des territoires. « *L'objectif de notre politique est de favoriser l'accès à la culture, tout en renforçant le rôle du Département comme acteur incontournable du rayonnement de l'Essonne* » précise François Durovray, Président du Département de l'Essonne.

« *Le Département apporte ainsi son soutien aux opérateurs culturels structurants (OCS), dont l'action rayonne au-delà de leur territoire d'implantation et qui jouent un rôle ressource à l'échelle départementale* » explique **Aurélié Gros, vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure.**

Parmi les opérateurs soutenus, on trouve l'association Maison de Banlieue et de l'Architecture, Cinessonne, Cinéam, la Scène nationale de l'Essonne Agora-Desnos, le théâtre-Brétigny, l'Opéra de Massy, l'association Cultures du cœur Essonne ou encore l'association Siana.

Le Département s'inscrit également depuis trois ans dans le **Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale**, qui concerne des publics vivant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans des territoires ruraux isolés. Pour l'Essonne, deux orchestres sont désormais constitués pour trois années et impliquent environ 200 enfants : l'orchestre de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart avec les communes d'Evry, Ris-Orangis, Courcouronnes et Grigny ; et l'orchestre Ouest Essonne à Massy, Les Ulis, Longjumeau, Bures-sur-Yvette, Dourdan et dans l'Etampois Sud-Essonne.